

Compte rendu du comité technique action sociale (17 décembre 2013)

Les points traités sont les suivants :

1. Évolution des aides sociales ministérielles
 - aide aux études supérieures ;
 - aide à la garde des enfants de 3 mois à 3 ans ;
 - aide au logement locatif ;
 - aide aux frais d'obsèques ;
 - aide à l'équipement et à l'adaptation du logement des personnes handicapées.
2. La communication
3. Le fonctionnement du réseau social
4. La protection sociale complémentaire
5. Le handicap
6. Questions diverses



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

[Compte-rendu complet ici](#)